



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Pour diffusion immédiate**

#### ***La Commission scolaire des Phares rend sa décision dans le dossier du hockey à l'école du Mistral***

**Rimouski, le 7 avril 2016** – La Commission scolaire des Phares est heureuse de vous annoncer sa décision finale qui est de développer la ligue de hockey préparatoire scolaire (LHPS) à son école du Mistral.

Après les pourparlers avec Hockey Bas-Saint-Laurent et Hockey Québec qui ne veulent aucunement qu'une cohabitation se fasse dans notre école nous devons prendre cette importante décision.

L'école du Mistral mettra tout en œuvre afin de poursuivre avec du hockey de grande qualité en mettant le scolaire en priorité comme toujours.

Sources :     Gaston Rioux  
                  Président  
                  Commission scolaire des Phares  
                  418 318-1278

-30-

Benoit Arsenault  
Président TGV Desjardins

#### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.